

Modèle 5

Opérateur de services énergétiques régional - OSER

Région Rhône-Alpes – France

RESPONSABILITÉ	PUBLIQUE
Responsable du programme	Région Rhône-Alpes – France
Unité de mise en œuvre du programme	<i>Société publique locale pour l'efficacité énergétique : opérateur de services énergétiques régional (SPL OSER)</i>
Modèle de mise en œuvre	Les contrats de performance énergétique (CPE)
Services d'exploitation	Négociant Facilitateur Intégrateur Conseiller financier Financier
Projets financés	Efficacité énergétique (rénovations de bâtiments)
Ambitions/Objectifs	Facteur 4 20 projets pour un montant d'investissement de 78 M € sur 3-4 ans. Atteindre la norme française de consommation d'énergie (BCC, ou bâtiment basse consommation) de 80 kWh/m ² /an. Atteindre entre 40 % et 75 % d'économies d'énergie.
Bénéficiaires	Actionnaires (pouvoirs publics régionaux)
Mécanisme de financement	SSE publique Établissements financiers
Instrument financiers	Financement des CPE Prêts Subventions

Récapitulatif

« SPL OSER » (*Société publique locale pour l'efficacité énergétique : opérateur de services énergétiques régional*), une société publique locale à responsabilité limitée, a été créée à la fin de l'année 2012 pour aider les autorités locales et régionales de la région Rhône-Alpes à relever les défis de la transition énergétique grâce à la mise en œuvre de projets de rénovation majeure des bâtiments afin d'en améliorer le rendement énergétique. OSER signifie « opérateur de services énergétiques régional » et son rôle principal est d'agir comme une SSE publique (Société de services énergétiques) pour le compte de ses actionnaires publics au sein de la région Rhône-Alpes. Ses fondateurs, la région Rhône-Alpes, 9 municipalités et le syndicat intercommunal SIEL, ont créé cette SPL pour répondre à la faible demande d'investissements existante à l'époque en matière de projets de rénovation

énergétique majeure, ainsi qu'à la quasi-absence d'offre globale de solutions de modernisation. Ces partenaires étaient convaincus que les exigences en matière d'efficacité énergétique dans le domaine des nouvelles constructions ne suffiraient pas à atteindre des objectifs de réduction des émissions de CO₂ ambitieux et que les pouvoirs publics devaient jouer un rôle moteur dans le déploiement de vastes projets de rénovation énergétique, afin de développer une dynamique de rénovation énergétique.

L'ambition du programme est d'investir près de 78 M €, de faire en sorte que tous les bâtiments rénovés se conforment à la norme BBC (norme *Bâtiment Basse Consommation*, à savoir moins de 80 kWh/m²/an), de dégager des réductions importantes de l'ordre de 40 % à 75 % de la consommation d'énergie, de stimuler l'économie régionale et de créer des emplois grâce aux travaux de rénovation.

La SPL est devenue opérationnelle à la fin de l'année 2014, après la signature du premier projet avec la ville de Bourg-en-Bresse, portant sur la rénovation des bâtiments scolaires de 3 groupes scolaires. Elle a jusqu'à maintenant lancé 10 projets d'une valeur totale d'investissement de 31 M €, et des études de faisabilité sont en cours pour 7 autres projets.

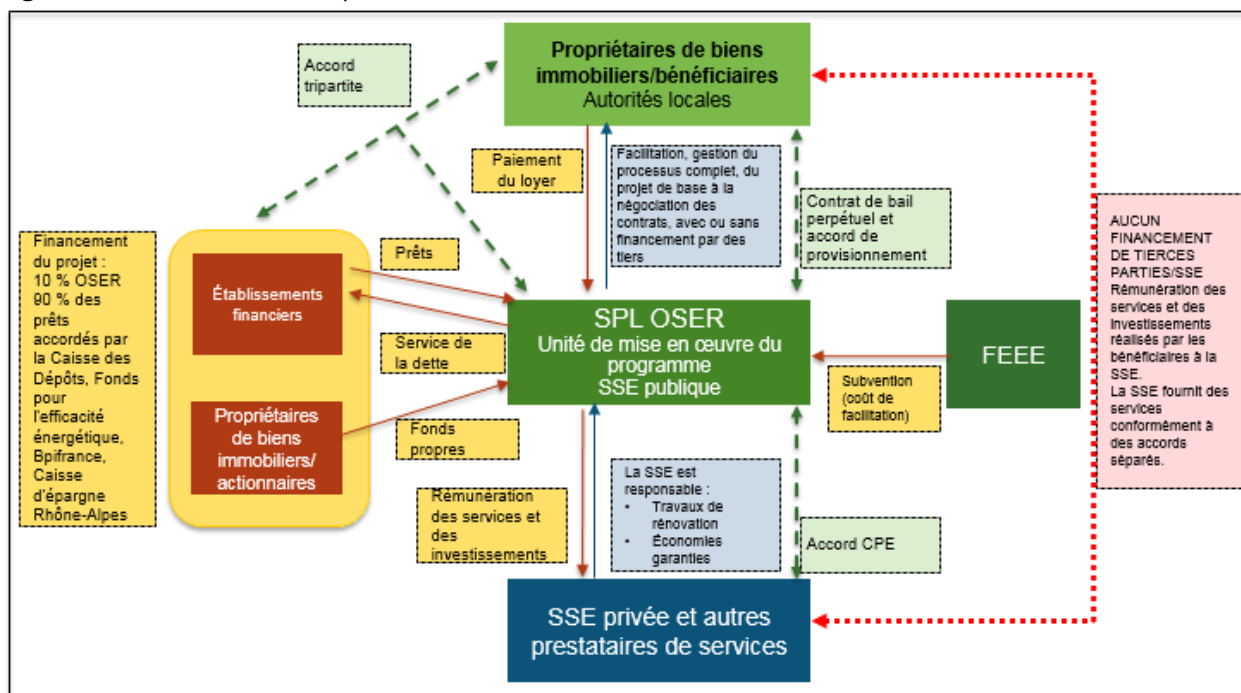
Comment cela fonctionne-t-il ?

- Les municipalités et les autorités locales et régionales qui souhaitent bénéficier des services de la SPL OSER afin de réaliser des études de faisabilité, ou de réaliser ou mettre en œuvre leur programme de mise en conformité ou de rénovation, doivent tout d'abord devenir actionnaire de la SPL, en adhérant dans un premier temps à ses statuts et à la charte des actionnaires. Leur contribution ensuite s'élève à 1 € par habitant.
- Les bénéficiaires peuvent choisir essentiellement entre deux approches pour réaliser leurs investissements ou leurs programmes de rénovations énergétiques, à savoir :
 - Approche reposant sur un rapport contractuel direct :
L'OSER peut aider à développer des projets (études de faisabilité, évaluation préliminaire, marchés publics, conseils financiers) et, sur demande, à gérer les travaux de rénovation énergétique nécessaires. Fondamentalement, l'opérateur aide les bénéficiaires dans la préparation et le suivi des contrats dans le cadre du programme de rénovation.
 - Son fonctionnement repose sur les CPE (contrat de performance énergétique) et un financement tiers fourni par l'OSER.
Dans ce cas, l'OSER fournit son aide pour développer et gérer le projet ainsi que le financement, et s'engage sur des économies d'énergie garanties.
Les services fournis par l'OSER, en tant que SSE publique, sont considérés comme réalisés en « interne ». Aussi, aucun appel d'offres public ne doit être lancé par le bénéficiaire. L'OSER respecte l'obligation de soumettre un appel d'offres compétitif pour les services qu'il sous-traite, autrement dit, les services qu'il n'effectue pas lui-même. Les bénéficiaires qui ont choisi l'approche basée sur les CPE doivent contribuer à hauteur d'environ 10 % du montant total des investissements au capital de l'OSER, augmentant ainsi leur participation à la SPL OSER. L'OSER fournit les 90 % restants.

En contrepartie de ces services, le bénéficiaire paie un loyer forfaitaire à l'OSER sur une période convenue, conformément au bail emphytéotique et au contrat de prestation de services signés. La durée de l'accord est au moins de 18 ans. La propriété revient au bénéficiaire à la fin de la période du bail emphytéotique.

- Dans le cadre des CPE, le financement des investissements est assuré par les capitaux propres de l'OSER (environ 10 %) et par les fonds d'institutions financières régionales, nationales et européennes à hauteur de 90 % :
 - Prêts sur le long terme de 41 M € sur des fonds d'épargne « Livret A » de la Caisse des Dépôts, c'est-à-dire des prêts dédiés à des projets dans les domaines prioritaires de la politique urbaine (prêts de rénovation urbaine et de projet urbain) ainsi que les « prêts de croissance verte » d'une durée d'environ 20 ans.
 - Financement à court terme de 5 M € de la part du FEEE, le Fonds européen pour l'efficacité énergétique (mécanisme de construction principal pour la rénovation écoénergétique d'écoles).
 - Financement possible par Bpifrance (Bpifrance est une filiale de la Caisse des Dépôts).
 - Financement possible par la Banque européenne d'investissement (BEI) par le biais de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes.

Fig. 1. Modèle financier et opérationnel



Unité de mise en œuvre du programme

La SPL OSER est l'entité de mise en œuvre du programme d'investissements en faveur de la rénovation énergétique fournis par les actionnaires publics de la région Rhône-Alpes. Elle agit comme un négociant, un intégrateur, un facilitateur de projet et un conseiller financier pour le compte de bénéficiaires, bien que son champ d'activités soit légalement limité à ses actionnaires (publics) situés dans la région Rhône-Alpes.

Dans les faits, elle fonctionne en partie comme un fournisseur de services et d'expertise et aussi comme un investisseur tiers dans des projets d'efficacité énergétique dédiés aux bâtiments publics locaux et régionaux. Elle présente pour ainsi dire toutes les caractéristiques d'une SSE publique.

Elle s'est fixée principalement 3 objectifs, à savoir :

- procéder à la rénovation énergétique ou à la modernisation de bâtiments publics tout en proposant aux bénéficiaires une offre globale, reposant sur les CPE par exemple. Cette offre inclut la conception, la réalisation, l'exploitation et la collecte des financements de tierces parties pour les projets à l'étude ;
- fournir une assistance juridique et technique en ingénierie, mais aussi des conseils financiers pour développer ou attirer les financements de tierces parties ;
- mutualiser les ressources et les compétences acquises, et capitaliser sur les expériences accumulées.

Les projets doivent être présentés au « Comité d'investissement » de l'OSER (lequel compte 15 membres) et sont officiellement approuvés par le Conseil d'administration (qui prend des décisions).

Actuellement, l'OSER dispose de 6 employés et ses activités ont été considérablement soutenues par une subvention d'assistance technique de 1,1 M € de la part du FEEE.

Structure juridique	SPL - Société publique locale (société publique à responsabilité limitée)
Description des actionnaires	Partenariat public
Fonds propres	7 405 660 €
Actionnaires	Région Rhône-Alpes (88 %) 11 municipalités participantes (11,3 %) Syndicat intercommunal SIEL (0,7 %)
Personnel dédié au programme	Besoin modéré – 6 ETP
Coût d'exploitation du programme	Modéré Moins de 10 millions d'euros

Organisation et partenariats

Région Rhône-Alpes : Principal initiateur politique et actionnaire majoritaire de la SPL OSER (88 %).

SPL OSER : Elle recrute le personnel et met au point les procédures, les outils et les services du programme. Propose les services suivants pour la mise en œuvre du projet : négociation, facilitation, intégration, conseils financiers et financement par des tierces parties.

Banques partenaires locales : Caisse des Dépôts, Bpifrance

Fonds européen pour l'efficacité énergétique (FEEE) : Partenariat public-privé novateur qui vise à atténuer le changement climatique grâce à la mise en place de mesures d'efficacité énergétique et à l'utilisation des énergies renouvelables dans les États membres de l'Union européenne. Il axe son action sur le financement des projets d'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et des transports urbains propres (aux prix du marché), pour les autorités municipales, locales et régionales et les organismes publics et privés agissant pour le compte de ces autorités.

Banque européenne d'investissement (BEI) par le biais de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes : La BEI est la banque de l'Union européenne. Elle est détenue par les États membres de l'Union européenne, dont elle représente les intérêts. Elle travaille en étroite collaboration avec d'autres institutions de l'UE pour mettre en œuvre la politique de cette dernière. La BEI fournit des financements et met à disposition son expertise dans le cadre de projets d'investissement solides et durables qui contribuent à faire avancer les objectifs de la politique de l'UE en la matière.

Bénéficiaires

Bénéficiaires	Autorités locales et régionales
Type de projets	Efficacité énergétique (rénovations de bâtiments)
Soutien opérationnel	Facilitation du projet et financements tiers par le biais de l'unité de mise en œuvre du projet.
Aide financière	Coûts de facilitation de projet : gratuits dans le cadre des CPE.

Mécanisme de financement

Financement par l'Unité de mise en œuvre du programme	La SPL OSER est financée par ses actionnaires (autorités publiques). Les frais de fonctionnement de l'unité de mise en œuvre du programme sont financés essentiellement par une subvention du FEEE s'élevant à 1,1 M €.
Financement des projets	Les projets CPE sont financés par les capitaux propres de la SPL (10 %) et les 90 % restants sont pris en charge par des prêts contractés par la SSE. Les projets reposant sur des rapports contractuels directs sont financés par les propriétaires des biens immobiliers.
Mécanisme de financement	SSE publique Propriétaires de bâtiments publics (fonds propres)
Volume des fonds	N/A
Type de fonds	N/A
Sources des fonds	
Instruments financiers	Financement des CPE Prêts Subventions

Résultats

10 projets sont en cours d'exécution pour 4 actionnaires bénéficiaires, pour un montant d'investissement global de 31 millions d'euros. Les investissements varient de 900 000 € à plus de

6,0 M € et les économies d'énergie vont de 40 % à 70 %. En outre, une étude de faisabilité ou une évaluation préliminaire est en cours pour 7 projets qui seraient confiés à la SPL OSER.

Depuis la création de la SPL OSER par les 11 autorités publiques initiales, 2 autres autorités locales ont rejoint le programme en tant qu'actionnaires et 2 autres ont entamé les démarches pour en faire autant.

Voici quelques détails sur les projets en cours :

Bénéficiaire-actionnaire	Bâtiments	Investissements M €	Référence Milliers d'euros	Économies d'énergie	Financement
Ville de Bourg en Bresse	Écoles Baudin, Robin, Vennes	6,2	106,0	50- 60 %	SPL OSER
Région Rhône-Alpes	5 lycées régionaux	18,0	368,4	41 %	SPL OSER
Cran Grevier	Mairie	5,9	47,0	70 %	SPL OSER
Montmélian	Médiathèque	0,9	7,0		SPL OSER
		31,0	528,4		

Coordonnées

SPL OSER

17 rue de la Frise – 38000 Grenoble

Tél. : 04 76 22 55 34

www.spl-oser.fr

Fiche d'informations

Informations générales

Pays	France
Modèle	Opérateur de services énergétiques régional - OSER
Date de création	2012

Description du modèle

Responsabilité	Publique
Responsable du programme	Région Rhône-Alpes
Unité de mise en œuvre du programme	SPL OSER
Services d'exploitation	Négociant Facilitateur Intégrateur Conseiller financier Financier
Modèle de mise en œuvre	Les contrats de performance énergétique (CPE)
Types de projets financés	Efficacité énergétique (rénovations de bâtiments)
Bénéficiaires	Actionnaires - Autorités locales
Couverture géographique	Région 6,3 millions d'habitants

Description du modèle financier

Financement du projet	Publique
Mécanisme de financement de projet	SSE publique Actionnaires
Instruments financiers	Financement des CPE Prêts Subventions
Modèle de remboursement	Accord d'économies garanties

Profil de risque du projet

Risque de performance	Sociétés de services énergétiques (SSE)
Recours	Nantissement de créances
Risque financier	SSE publique Propriétaires fonciers

Exigences du modèle

Besoins en personnel	Modéré Moins de 10 ETP
Exigences en matière de fonds propres	Faible Budget annuel de +/-500 000 € ; 1,1 M € accordé par le FEEE
Besoins de financement	Modéré Moins de 5 millions d'euros

Indicateurs clés du modèle

Volume d'investissement depuis la création	31 M €
Taille du projet (ou du portefeuille de projets)	De 900 000 € à 6 M €
Niveau d'économie d'énergie moyen	40 % - 70 %

Stade de développement

Stade de développement/de mise en œuvre	Croissance
Maturité du développement opérationnel	Croissance
Maturité du développement financier	Croissance

Qualifications

Niveau d'établissement	Bien établi
Potentiel de croissance	Vaste
Évolutivité du modèle	Faible
Reproductibilité du modèle	Élevée
Impact sur les comptes publics	Élevée

Fiche d'informations

<http://spl-oser.fr/>

Labie Christian, SPL d'Efficacité énergétique : OSER, Rencontre franco-allemande « Transition énergétique » vs « Energievende » Stuttgart, 19-20 mars 2013.

Pouyet Regis. OSER. La société locale existante pour la rénovation des bâtiments publics (SSE publique), 8 octobre 2014.

Prêt de 41 M € sur fonds d'épargne pour la SPL OSER. Publication de la Caisse des Dépôts : <http://www.caissedesdepots.fr/en/news/allthenews/enregionhorsmenu/aeur41mnloanonsavingsfundsforsploser.html>, 16 octobre 2014.

« OSER » l'investissement public de rénovation énergétique, two articles published on Décideurs en Région, website www.decideursenregion.fr, 31 mars 2015 et 8 avril 2015.

Constitution de la société publique locale pour l'efficacité énergétique. Délibération du conseil régional de Rhône-Alpes, 5 octobre 2012.

DCESE/Service Énergie, publié par la Direction du climat, de l'environnement, de la santé et de l'énergie (DCESE).

emphytéotique administratif avec la SPL OSER, Délibération du Conseil Municipal, 17 novembre 2014.

Société publique locale – SPL « OSER », région Rhône-Alpes, France, INFINITE Solutions, printemps 2014.

Présentation de la SPL Efficacité énergétique. Synthèse des études préalables et des groupes de travail
Région Rhône-Alpes, 2012

Rénovation énergétique de bâtiments communaux - Groupe scolaire BAUDIN – Bail emphytéotique administratif avec la SPL OSER, Délibération du conseil municipal Bourg-en-Bresse, 17 novembre 2014.

SPL Efficacité Energétique OSER pour la rénovation thermique, brochure published by SAGE Service Energie et Développement Durable France, 2013

SPL OSER : Modification du pacte d'actionnaires, Délibération du conseil régional Rhône-Alpes, 29 juin 2015.

Assistance technique – Description du projet Rhône-Alpes, France. Fonds européen pour l'efficacité énergétique, non daté.